



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4994

Attribution d'une subvention d'équipement de 2 000 euros à l'association l'Atlantide pour l'acquisition de matériel

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. LEVY Charles-Franck

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/4994 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 2  
000 EUROS A L'ASSOCIATION L'ATLANTIDE POUR  
L'ACQUISITION DE MATERIEL (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) ».

L'Atlantide est une association lyonnaise dont le siège social se situe au 50 avenue Apollinaire à Lyon 9<sup>e</sup> et dont les membres partagent la passion de la plongée sous-marine. Elle propose à ses membres des formations à la plongée et l'organisation des sessions de validation des brevets techniques de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM).

Ses séances d'entraînement et de formation plongée ont lieu à la piscine de Vaise.

Elle organise également pour ses adhérents des sorties de plongée en milieu naturel (lac ou mer, parfois sous glace), des sorties dont le but est non seulement de valider les formations dispensées tout au long de l'année, mais aussi de faire découvrir la faune et la flore existantes sur les lieux de plongée.

Pour se conformer aux normes de sécurité définies par la FFESSM, l'Atlantide doit procéder à un renouvellement d'une partie du matériel mis à disposition de ses adhérents. Le club doit racheter le matériel suivant : des détenteurs pour la plongée en mer, des gilets stabilisateurs et leurs cintres de rangement qui permettront de réorganiser le local de stockage, ainsi que des bouteilles de plongée et une nouvelle trousse de secours complète.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 4 000 €

La Ville de Lyon souhaite apporter son soutien à ce club dans le renouvellement d'une partie de son parc de matériel afin d'accompagner le développement de cette pratique sportive. Aussi, je vous propose d'allouer une subvention d'équipement de 2 000 € à l'association L'Atlantide.

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

## **DELIBERE**

- 1- Une subvention d'équipement de 2 000 € est allouée à l'association L'Atlantide pour financer le renouvellement d'une partie de son parc de matériels.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY